

L'INFO AVANT TOUT



Un CSE très dense au cours duquel vos élus ont rendu beaucoup d'avis. Le tout dans un contexte très anxiogène, quelques jours après l'annonce par les présidentes de France télévisions et Radio France du "rapprochement" entre les différentes rédactions de France Info (radio, télé, web). C'était d'ailleurs l'objet de [notre liminaire](#).

Parmi les points à l'ordre du jour, **l'information/consultation sur Sherlock**. Les 23 et 24 janvier, les élus avaient voté pour une expertise libre, dont nous avons eu le compte rendu en séance, en présence des experts mandatés par le CSE.

Nous sommes dans la phase 1 du déploiement de Sherlock : outil de pilotage, gestion des programmes, financier...

La direction défend le déploiement de l'outil. Elle reconnaît quelques bugs et difficultés techniques trois mois après la mise en service, mais affirme que les équipes des programmes et des antennes sont celles qui ont le plus bénéficié de dispositifs d'accompagnement. En revanche, elle déplore que peu de salariés y aient eu recours. Ce que dénoncent ceux concernés par l'outil.

Les élus ont voté pour la mise en place d'une commission de suivi. [Lire ici l'avis](#).

Un point a été fait sur les Jeux olympiques et Paralympiques.

Pour l'occasion, les élus ont eu la bonne surprise de voir la direction présenter une délégation très complète : une dizaine de directeurs et directrices (rédaction, services techniques, ressources humaines, sécurité...).

Le dispositif J.O a été présenté : l'ouverture est le 26 juillet, mais les équipes prendront l'antenne dès le 23 avec un prime spécial (certaines épreuves débutent dès le 24).

Pour couvrir les jeux, mise en place de 3 régies de continuité et 3 plateaux associés dont 1 plateau au Trocadéro sur la terrasse du Musée de l'Homme pour France 2. Pour France 3 plateau à la Villette, lieu de rendez vous des athlètes français. 3ème canal sur le numérique avec une chaîne linéaire en continu sur France.tv, qui démarrera elle le 8 mai avec le parcours de la flamme. Puis, à partir du 24 juillet, une chaîne en interactivité avec le public.

Pour les paralympiques, un canal en continu 24/24 est prévu, avec présentation au plateau de la Villette et réalisation en régie 3. L'ensemble des épreuves sera disponible sur France.tv.

Les retransmissions seront disponibles en audiodescription, à la fois pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour ces jeux, France Télévisions a acheté 500 accréditations tous métiers confondus, le tout facturé par le CIO 600 € pièce. Faites les comptes!

Concernant l'offre éditoriale, il y aura 40 h de retransmissions d'épreuves par jour. Sur France 2, le meilleur des jeux avec priorité à la natation et à l'athlétisme; sur France 3, sports collectifs et épreuves longues, type cyclisme; et sur France.tv, les sports urbains et de glisse.

En soirée sur France 2, un magazine produit par une société privée sera présenté par Léa Salamé.

Pour la direction de l'information, Julien Duperray était présent en visio : une soixantaine de journalistes sont donc accrédités pour l'information en coordination avec les sports, le réseau et les outre-mers. Dès le 22 juillet, il y aura une montée en puissance à l'info. Les plateaux des JT (Télématin, 13h, 20h...) seront au Trocadéro. France Info va faire vivre heure par heure la France qui vit les jeux. Nous aurons un bureau des JO à Saint-Ouen pour des équipes de reportage et montage. Pour des raisons pratiques, France Télévisions louera sur place des appart'hôtels avec parking.

Pour les paralympiques, France Télévisions conservera le plateau info au club France, à la Villette.

Pour les JT, on a la possibilité d'exploiter un maximum d'images, la direction ne se privera donc pas. Les Jeux y occuperont une place très importante sans pour autant occulter l'actualité.

Sur la sécurité, le Siège sera accessible tout le temps en voiture sauf sur 3 dates : 26 juillet, 10 et 11 août (ouverture, marathon et fermeture). En théorie, inscription sur une plateforme pour avoir un QR code. Mais il sera possible de venir à pied ou à vélo. Des navettes seront mises en place pour aller de France TV aux sites officiels des J.O ou à l'hôtel. Et France TV mettra à disposition une vingtaine de vélos électriques pour se rendre sur les sites.

Au niveau de la sécurité du bâtiment, nous serons au niveau "urgence attentat". Il y aura toutefois des renforts, et les gros travaux en cours seront terminés. Pour les sites excentrés et les duplex, pour le parcours de la flamme, France TV va faire appel à des prestations privées.

Sur le télétravail, France TV va favoriser les départs en congés pendant cette période, mais la direction précise qu'il n'y a pas de raison de mettre les salariés en télétravail exceptionnel.

Pour mieux anticiper les Jeux, création d'un site pour avoir la carte des stations fermées. Voir aussi le site de la préfecture de police

Sur les équipements TVU, il va y avoir des investissements, car certains arrivent en fin de vie. Sur le bureau en Seine-Saint-Denis, discussion pour point d'envoi des rushes. Au PC info, étude pour voir combien de renforts il faut, et mise en place d'une cellule acquisition avec des documentalistes qui pourraient être redéployées sur Dalet.

Point sur la demande de dérogation "temps de travail" pour la couverture du festival de Cannes.

Cette année, 6 journalistes culture et société seront à Cannes, au lieu de 5 l'année dernière, ce qui permettra aux salariés d'avoir une journée de repos.

Il n'y aura pas de feuilleton tourné chaque jour pour le 13h mais une équipe est partie en amont, elle montera les sujets sur place la première semaine du festival. Pour l'actualité, Sabine Gorny, adjointe au chef du service Culture, nous annonce la présence de beaucoup de peintures américaines comme Francis Ford Coppola, Kevin Costner, Georges Lucas ou encore Clint Eastwood.

Pour le 20h, le journal du festival sera monté depuis Paris et il y aura aussi un sujet quotidien fait par les équipes sur place.

Le week-end a sa propre équipe.

Vos élus ont noté que toutes les équipes rejoignent Cannes en train, mais regrettent que certains présentateurs exigent et obtiennent, l'avion en cas d'interview de célébrités. Toujours le 2 poids - 2 mesures !

Vos élus ont pris acte de cette demande de dérogation de dépassement horaire et ont demandé la transmission rapide des plannings réalisés.

Autre gros dossier : l'information/consultation sur l'organisation des activités des tournages légers

Sept salariés du Siège perdent toute leur activité du jour au lendemain. Quelles reconversions et pistes sérieuses pour eux ? Qui va désormais tourner les sujets Télématin, les émissions religieuses ? FTV Studio devrait prendre le relai, mais avec des conditions de travail revues à la baisse.

Les sept salariés ont été reçus à plusieurs reprises pour trouver des solutions. À ce stade, la DRH a proposé des reconversions vers la fiction par exemple, avec une découverte de ces métiers façon "Vis ma vie". Mais pour l'instant, aucune porte de sortie n'a été trouvée. Ce que déplore le SNJ, qui a dénoncé la grande souffrance de ces personnels.

La direction reconnaît une décision grave par rapport à ces salariés, "*pas facile à prendre*" et "*prise après mûre réflexion, et après avoir tout tenté*". "*Seule solution raisonnable pour rebondir vers d'autres perspectives, car nous leur devons.*"

Si la priorité doit évidemment être de respecter le parcours professionnel de nos collègues, le SNJ déplore également l'abandon progressif par France télévisions de ses productions de documentaires et de longs formats, transférés vers des filiales ou des sociétés privées.

Vos élus ont rendu un avis négatif ([lire ici](#)).

Autre point : l'information/consultation sur le service des échanges nationaux et internationaux

Le projet vise à confier aux coordinateurs des échanges la mission d'authentifier les images venues des réseaux. Ils n'effectueront cette tâche que pour Télématin semaine, et leur formation sera minimale. Les élus dénoncent ce choix de la direction, qui préfère créer des révéléateurs *low cost* plutôt que de recruter des vrais spécialistes de la vérification des images.

Pour en parler, le SNJ a déploré l'absence de la directrice de la rédaction, Muriel Pleyne, qui avait un autre rendez-vous. Seuls Sébastien Vibert, son adjoint, et Frédéric Debains, pour la DRH, étaient présents. Ils ont annoncé qu'une nouvelle fiche de poste était éditée pour les coordinateurs, modifiant leurs compétences. Ils ont également répété que cette nouvelle activité était obligatoire, et que ceux qui la refusaient seraient reçus pour étudier quelle autre fonction ils pourraient occuper.

Fermez le ban, y'a rien à voir.

[\(Lire ici la résolution.\)](#)

Le SNJ a profité de la présence de Sébastien Vibert pour l'interpeller sur un conflit social en cours, **la grève des correspondants des bureaux de France 2**, regrettant l'absence de dialogue et la volonté de pourrissement de la situation.

Une direction qui aura attendu 11 jours de grève pour enfin ouvrir le dialogue avec les organisations syndicales et enfin parvenir à un accord, le lundi 22 avril.

[\(Lire ici le tract de sortie de grève.\)](#)



Vos élus SNJ au Siège

TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin

SUPPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Anne Guillé-Epée



Syndicat National des Journalistes
de France Télévisions
Nous rendre visite : bureau D 142
Nous contacter : snj@francetv.fr
01 56 22 88 28